

Kigali, le 21 Septembre 1972.

N° 0411/J.S.4.10

Monsieur le Préfet de Préfecture (TOUS)

Sous couvert et Copie pour Information à :
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
et des Affaires Judiciaires
KIGALI

Monsieur le Préfet,

Subsidiairement à ma lettre n°0203/J.S.4.10 du 19 Juin 1972 relative au Championnat intercommunal, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que nous avons beaucoup de peine à suivre le déroulement des compétitions intercommunales, faute de renseignements en ce qui concerne les calendriers, les scores, etc...

Veuillez en conséquence me faire savoir : L'organisation matérielle adoptée pour les compétitions intercommunales dans votre Préfecture. Précisez si celle-ci a été divisée en secteurs ou si toutes les communes se rendent visites.

D'autre part, il y a lieu de transmettre au Comité National, les résultats des rencontres, afin de lui permettre d'organiser des compétitions entre les premières équipes de chaque Préfecture. C'est à l'issue des compétitions à ce second stade, que le champion sera désigné.

Je vous saurais gré de réserver une suite urgente à la présente afin que les compétitions puissent être organisées le plus vite possible.

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS
LE CAPITAINE BIZIMANA

Copie pour Information à :
- Monsieur le Président du Comité
National des Sports
KIGALI.-

Kigali, le 21 Septembre 1972.

N° 0411/J.S.4.10

Monsieur le Préfet de Préfecture (TOUS)

Sous couvert et Copie pour Information à :
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
et des Affaires Judiciaires
KIGALI

Monsieur le Préfet,

Subsidiairement à ma lettre n°0203/J.S.4.10 du 19 Juin 1972 relative au Championnat intercommunal, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que nous avons beaucoup de peine à suivre le déroulement des compétitions intercommunales, faute de renseignements en ce qui concerne les calendriers, les scores, etc...

Veuillez en conséquence me faire savoir : L'organisation matérielle adoptée pour les compétitions intercommunales dans votre Préfecture. Précisez si celle-ci a été divisée en secteurs ou si toutes les communes se rendent visites.

D'autre part, il y a lieu de transmettre au Comité National, les résultats des rencontres, afin de lui permettre d'organiser des compétitions entre les premières équipes de chaque Préfecture. C'est à l'issue des compétitions à ce second stade, que le champion sera désigné.

Je vous saurais gré de réserver une suite urgente à la présente afin que les compétitions puissent être organisées le plus vite possible.

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS
LE CAPITAINE BIZIMANA

Copie pour Information à :
- Monsieur le Président du Comité
National des Sports
KIGALI.-

030/3.5.4.9.-

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage,
KIGALI

Réservation de 3 terrains
de Sport.

Monsieur le Ministre,

De l'inventaire effectué par ses services, il ressort que trois Préfectures du Pays ne possèdent pas de terrains de sport. Les seules installations à leur disposition relèvent exclusivement des autorités provinciales. Il s'agit des Préfectures de GISURORO, GITANAKA et KIBUNGO.

En attendant l'octroi de crédits nécessaires pour l'aménagement de ces trois terrains de sport, j'ai l'honneur de vous demander de faire réserver, par vos techniciens opérant dans ces Préfectures, les parcelles indispensables au développement de ce Secteur éducatif.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À
JEUNESSE ET AUX SPORTS,
LE CAPITAINE BIZIMBA



Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise,
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de l'Énergie,
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances,
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires,
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire d'État au Plan National de Développement,
KIGALI